

AVIS DE COURSE

CHAMPIONNAT DE FRANCE RACEBOARD 2016 (Gd-3)

NATIONAL WINDSURF 2016 (Gd-4)

21 au 23 Octobre 2016

Baie de La Baule, Pornichet, Le Pouliguen

CNBPP – Cercle Nautique La Baule, Le Pouliguen, Pornichet

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe B
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire.
- 1.3 Les règlements fédéraux et les règles de classe.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à :

- 3.1.1 Tous les bateaux des classes :
 - RACEBOARD (jauge Raceboard international)
 - RS:X (Séniors, jeunes Homme et Femme)
 - BIC 293 OD (minimes, Espoirs filles et garçons)
 - RCO (9,5 maxi / planches de 3,90 ou moins ne rentrant pas dans la jauge Raceboard) dans la limite d'un nombre de concurrents par groupes de classement permettant des lignes de départ à 99 bateaux maximum.
- 3.1.2 La régata sert de support
 - Championnat de France Raceboard 2016 (grade 3).
 - National pour les BIC 293OD, RS:X et RCO (grade 4).

3.2.1 Les bateaux admissibles doivent se préinscrire en complétant le formulaire en ligne et en s'acquittant des frais d'inscription requis au plus tard le 16 octobre 2016 en suivant ces liens :

National Bic 293 OD :

<http://marketplace.awoo.fr/389/Product?reference=EVF044000038920160923160212>

National RSX :

<http://marketplace.awoo.fr/389/Product?reference=EVF044000038920160923160326>

National RCO :

<http://marketplace.awoo.fr/389/Product?reference=EVF044000038920160923160440>

Championnat de France RACEBOARD Femme :

<http://marketplace.awoo.fr/389/Product?reference=EVF044000038920160923141826>

Championnat de France RACEBOARD Homme :

<http://marketplace.awoo.fr/389/Product?reference=EVF044000038920160923142252>

3.2.2 Après le 16 octobre 2016, les préinscriptions et inscriptions sur site seront majorées.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF, le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

4. DROITS A PAYER

Date de pré-inscription	Montant
Pré-inscription avant jusqu'au 16 octobre inclus	60 €
Pré-inscription avant du 17 au 19 octobre inclus	90 €
Inscription sur place sans préinscription	120 €

5. PROGRAMME

Jeudi 20 Octobre : Confirmation d'inscription de 14 h 00 à 19 h00

Vendredi 21 Octobre :

- 9 h 00 à 10 h 00 : Confirmation des inscriptions.
- 12 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement.

Samedi 22 Octobre :

- 10 h 00 : 1^{er} signal d'avertissement.

Dimanche 23 Octobre :

- 10h 00 : 1^{er} signal d'avertissement.
- Pas de signal d'avertissement après 17 h 00.
- 18h 00 Remise des prix

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront : affichées selon la Prescription Fédérale à partir du 20 octobre.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type : trapèze, triangle, banane, avec possibilité d'effectuer un raid.
- 7.2 Selon le nombre d'inscrits, il est prévu une ou deux zones de course (Jaune et Orange). Dans le cas de deux zones de course, l'une regroupera les BIC 293 OD (Jaune) et l'autre les RACEBOARD, RCO et RSX (Orange).

8. CLASSEMENT

Le classement sera établi selon les articles de l'annexe B des RCV.

Le système des points sera le système de points à minima.

3 courses au moins devront être validées pour valider le Championnat de France.

1 course au moins devra être validée pour valider le National.

Quatre courses devront être validées pour enlever le plus mauvais résultat.

Neuf courses devront être validées pour enlever les deux plus mauvais résultats.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

10.1 RACEBOARD

CHAMPIONNAT de FRANCE RACEBOARD 2016 :

Les titres et podiums du Championnat de France 2016 Homme et Femme seront attribués selon le classement scratch Raceboard. Pour les hommes, à condition que l'épreuve réunisse au moins 30 participants, pour les femmes, à condition que l'épreuve réunisse au moins 12 participantes.

Si un ou les titres ne sont pas validés, les podiums seront valorisés au travers du Critérium National Raceboard, grade 4.

AUTRES CLASSEMENTS RACEBOARD

Récompensera le premier des catégories suivantes par extraction du classement général scratch sans recalcule des points :

- Raceboard Vétéran Homme Concurrents nés en 1966 ou avant (si + de 5 inscrits)
- Raceboard Vétéran Femme Concurrentes nées en 1966 ou avant (si + de 3 inscrites)
- Raceboard 7.8 Open Jauge 7.8 (si + de 5 inscrits)
- Raceboard 8,5 jeune (1996 à 2001) jauge internationale (si + de 5 inscrits)

10.2 NATIONAL WINDSURF

- BIC293 OD, RCO et RS:X

L'organisation récompensera les 3 premier(e)s des catégories suivantes :

- BIC293 OD Minime Garçon (si + de 5 inscrits)
- BIC293 OD Minime Fille (si + de 3 inscrites)
- BIC293 OD Espoir Garçon (si + de 5 inscrits)
- BIC293 OD Espoir Fille (si + de 3 inscrites)
- RS:X 8.5 jeune G (si + de 5 inscrits)
- RS:X 8,5 Jeune F et sénior F (si + de 3 inscrites)
- RS:X Sénior Homme (si + de 5 inscrits)
- RCO Open (Homme et Femme) (si + de 5 inscrits)

11. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Informations pratiques :

<http://cnbpp.fr/index.php/2015-08-06-22-28-43/national-windsurf-2016/informations-pratiques>

Enregistrement des entraineurs et des semi-rigides :

<https://goo.gl/forms/GFP5hMFMnTwR4wh32>

Enregistrement des bénévoles :

<https://goo.gl/forms/PegC9O6zlolNeWKt2>

Services offerts au CNBPP - Hébergement (30 lits) - Restauration (à la carte ou pension complète) - Location matériel Tous les services sont sur réservation préalable.	C.N.B.P.P 77, rue François BOUGOUIN 44510 Le Pouliguen Tél : 02 40 42 32 11 Email : contact@cnbpp.fr www.cnbpp.fr
---	--

ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2013-2016

Applying to foreign competitors

RRS 64.3

FFVoile Prescription (*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

RRS 67

FFVoile Prescription (*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and will not be dealt by the jury.

RRS 70. 5

FFVoile Prescription (*):

In such circumstances, the written approval of the Fédération Française de Voile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 78

FFVoile Prescription (*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat comply with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

RRS 86.3

FFVoile Prescription (*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 88

FFVoile Prescription (*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

RRS 91

FFVoile Prescription (*):

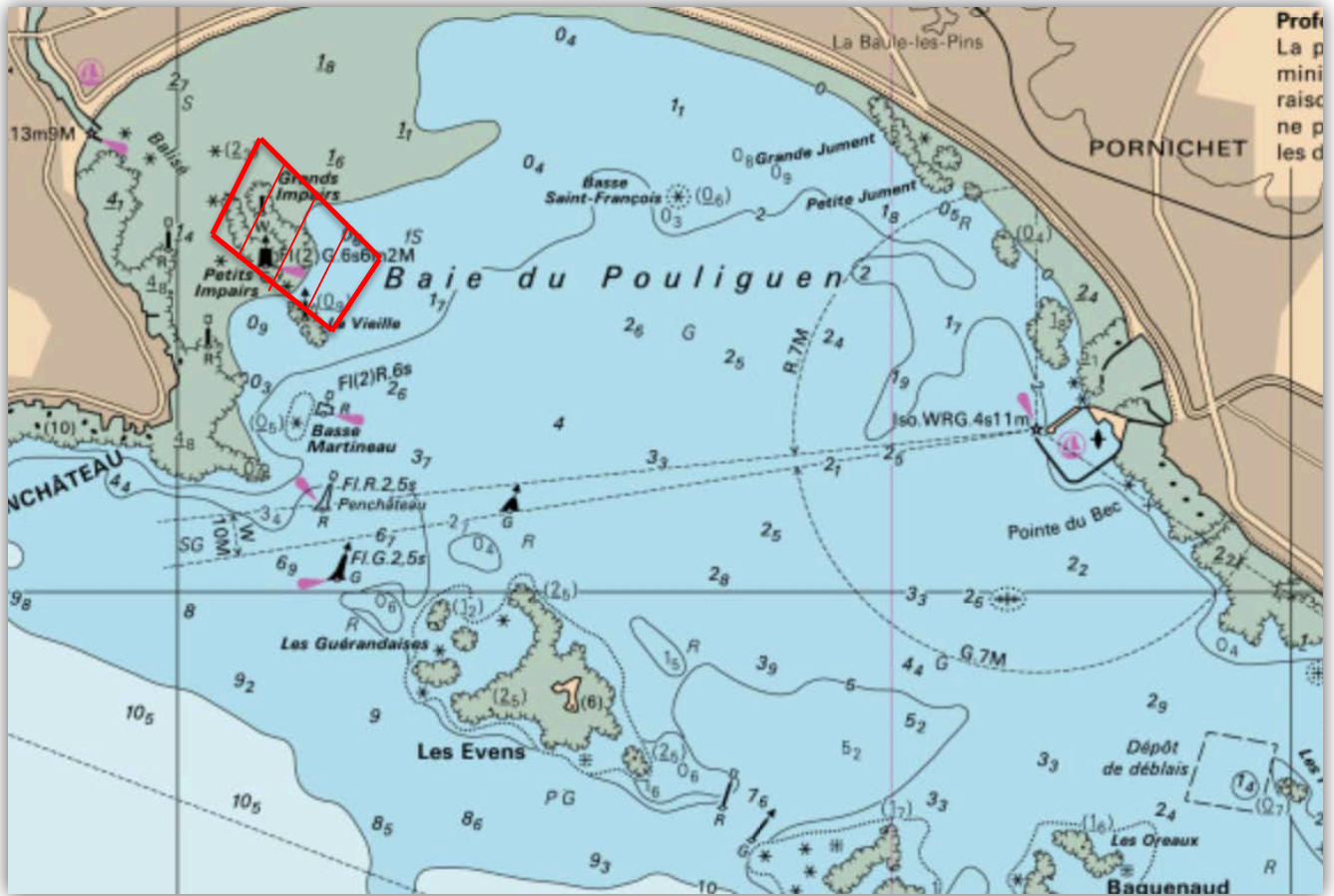
The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

APPENDIX R

FFVoile Prescription (*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr

ANNEXE ZONE DE DANGERS



ANNEXE ZONE DE COURSE

